

Nom de l'élève :
Prénom de l'élève :

Classe actuelle :
Numéro :

Langue moderne I : **Néerlandais**

Formation commune	Religion	2
	Éducation physique	2
	Géographie	2
	Histoire	2
	Mathématiques	5
	Français	5
Langue Moderne I	Néerlandais	4

Date : ___ / ___ / 2022

Signature de l'élève

Signature des parents

Choix de l'élève	LANGUES ANCIENNES		
	ANC1	ANC2	ANC3
L. mod. II Anglais	4	4	
Sciences	3	3	3
Latin	4		
Grec		4	4
A.C. Init. à la cult. antique – latin			2
A.C. Anglais (LM II)			2
A.C. Actualité			
A.C. Éducation plastique			

SCIENCES						
SC1	SC2	SC3	SC4	SC5	SC6	SC7
4	4	4			4	4
5	5	5	5	5	3	3
			4			
				4		
			2	2		
2					2	
	2					2

Du 6 juillet au 15 août, les demandes de changements d'options peuvent être envoyées au Collège via l'adresse secretariat@ccro.be.

Après le 15 août,

toute demande de changement d'options requiert :

- l'introduction de la part des parents d'une motivation écrite auprès de la directrice adjointe, M^{me} Dehalleux ;
- une rencontre de l'élève avec la directrice adjointe, M^{me} Dehalleux ;
- la signature d'un nouveau document de choix d'options.

Si la demande est acceptée, le changement d'options prendra effet le lundi suivant, à partir du lundi 12 septembre 2022.

La direction se réserve le droit de supprimer ou de modifier une grille de choix des options en fonction d'impératifs — comme le nombre d'élèves inscrits dans une option et la construction de la grille horaire — difficilement prévisibles à ce jour. Les parents et les élèves concernés en seront avertis dès que possible.